

Communiqué de presse

Environnement

contre

la SE 2050



7 mai 2017

Mesdames, Messieurs,

La Fédération Paysage Libre Suisse a pu obtenir en vertu de la loi sur la transparence (LTrans) les contrats conclus contre entre l'Office fédéral de l'énergie OFEN et le lobby éolien Suisse Eole entre 2003 et 2015.



Suisse Eole est l'Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse et défend les intérêts économiques et financiers des promoteurs de projets éoliens.

Les contrats que Paysage Libre Suisse a obtenus ont été en partie censurés par l'OFEN. Ont notamment été censurées toutes les informations qui montrent que Suisse Eole a aussi été mandatée pour mener un lobbyisme politique. Une comparaison avec les rapports annuels de Suisse Eole permet toutefois de reconstituer certaines parties. L'OFEN a ainsi versé CHF 7 300 000.- de l'argent du contribuable à Suisse Eole entre 2001 et 2015.

En novembre 2014, le Contrôle fédéral des finances a publié un rapport relatif aux appels d'offres de l'OFEN, dans lequel il critique clairement la pratique de l'office et indique que les quatre objectifs de la loi fédérale sur les marchés publics n'ont pas été respectés.

Suisse Eole a été mandatée par l'OFEN pour faire de la propagande en faveur du développement de l'éolien en Suisse. Ce mandat consistait notamment à influencer l'opinion publique au travers des médias, entre autres grâce à des contacts directs avec des journalistes.

Citations:

1. «Sous la devise «Parlons d'énergie éolienne», encourager l'acceptation de l'éolien par tous les moyens des médias professionnels».
2. «Occuper autant que nécessaire la place dans les médias pour contrebalancer les opposants à l'éolien».
3. «Soutien et accompagnement de comités pro-éoliens aux niveaux local et régional».
4. «L'Arc jurassien est la région sur laquelle il faut insister en priorité au cours de la première phase de la prospection du marché».
5. «Renforcement de l'opinion positive quant à l'énergie éolienne avec des caractéristiques comme «bon marché», «acceptable», «rentable», «beau».

Les contrats prévoyaient aussi de faire du lobby auprès des autorités locales et cantonales, notamment via des formations, des cours, des présentations et des manifestations, de lutter contre le travail médiatique «unilatéral» de la Fédération Paysage Libre Suisse et de soutenir concrètement les cantons dans l'évaluation de sites éoliens.

Depuis 2007, l'OFEN s'intéresse également à promouvoir l'éolien dans les milieux agricoles. Citations: «A ce niveau, Suisse Eole entretient un réseau de contacts croissant, grâce à l'acquisition active de nouveaux groupes d'intérêts (mot clé: agriculteurs)» et «L'année sous

revue [2007] a été marquée par une collaboration très constructive avec l'Union suisse des paysans».

Par ailleurs, le lobby de l'industrie éolienne devait participer lui-même au développement de la modélisation des vents en Suisse, ce qui permettrait d'influencer fortement les résultats dans le sens des intérêts des promoteurs. Citation: «Grâce à un soutien ciblé de mesures du vent, les données récoltées sont rendues publiques. (...) La carte des vents en Suisse sert de base aux concepts éoliens cantonaux, au concept d'énergie éolienne pour la Suisse ainsi qu'au travail des promoteurs».

La Confédération a également chargé Suisse Eole de mandater ses propres études concernant des thèmes sensibles comme la protection des oiseaux ou la problématique de la sécurité aérienne.

En outre, Suisse Eole a coordonné en 2004 le concept d'énergie éolienne pour la Suisse, et s'avère ainsi être responsable d'un pan considérable de la politique de l'OFEN en matière d'énergie éolienne.

Enfin, l'OFEN a directement influé, grâce à Suisse Eole, sur la campagne de l'initiative populaire «Moratoire-plus» ainsi que sur la votation cantonale à Neuchâtel relative à l'éolien. Citation: «L'initiative «Avenir des crêtes» sera soumise au peuple fin novembre 2013. Suisse Eole étudiera des mesures appropriées en collaboration avec les promoteurs concernés».

La Fédération Paysage Libre Suisse fournit le matériel – contrats, évaluation et relevé détaillé des coûts – aux médias suisses sur demande.

Le comité Environnement contre la SE2050 est surpris du contenu des contrats et ne peut que s'interroger sur l'influence qu'a eue l'OFEN via Suisse Eole dans le contexte de la votation populaire du 21 mai prochain sur la nouvelle loi sur l'énergie.

Pour finir, soulignons que l'art. 47 de la nouvelle loi sur l'énergie permettra à Suisse Eole de continuer à influencer de manière unilatérale l'opinion publique avec l'argent du contribuable.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Avec nos meilleures salutations

Elias Meier

Responsable de campagne comité environnemental contre la SE 2050